

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1014 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BENTABASSA Abdellah
 Date de naissance : 06/05/47
 Adresse : 41 Rue Abdellah
 El Oulja Casablanca
 Tél. : 066744052 Total des frais engagés : 1000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Dr. A. F. EL KHALI
 NEUROLOGUE
 Résidence Les Fidji
 59, Bd. Zerkoune - Casablanca
 Date de consultation : 21/7/2022
 Nom et prénom du malade : Bousaada Fadoua H. Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint
 Nature de la maladie : Parkinson - Système
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 JUIL. 2022	02		300 D/H	DR. A. F. EL KHALI NEUROLOGUE Residence Les Fiel 59, Bd. Zerktouni-Ct

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 00000000 35533411	G		21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B		00000000
	H	00000000	G		00000000
	D	35533411	B		11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					
				DATE DU DEVIS	
				DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. EL KHALIDY A. FARID
NEUROLOGUE

Ancien Maitre Assistant
au CHU Ibn Rochd - Casablanca

“ Résidence les Fleurs ”
59. Bd. Zerkouni - CASABLANCA

Tél. { 05 22 20 19 63
05 22 27 91 37

Casablanca, le :

الدكتور الخالدي احمد فريد

اختصاصي في امراض الجهاز العصبي والعضلات

أستاذ مساعد سابق بالمركز الصحي الجامعي
إبن رشد بالبيضاء

«إقامة الزهور»

59. شارع الزرقطوني - الدار البيضاء

الهاتف { 05 22 20 19 63
05 22 27 91 37

21 JUIL. 2022

Dr. Khalid
Farid

① Modem 125

17 x 4 1/4

② Requin 8 x 4

20 x 4

③ Parlement 18 x 2 1/2

11 x 4

6 x 3 1/2
Six

Dr. A. EL KHALIDY
NEUROLOGUE
Residence Les Fleurs
59, Bd. Zerkouni - Casablanca

feuille de soins
pharmacien ou fournisseur

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E)

PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur)

nom et prénom BENAISSE Fadma

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

date de naissance J 1 1 0 7 1 9 5 8 1

ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e))

nom et prénom

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

ADRESSE de L'ASSURE(E)

71 AVENUE DE LA TOURELLE 91270 VIGNEUX SUR SEINE

IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR

IDENTIFICATION de la STRUCTURE

LOUATI

PHARMACIE DE LA LIBERTE
60 Avenue Henri Barbusse
91270 VIGNEUX SUR SEINE
912015120

PHARMACIEN REMPLACANT

nom et prénom

identifiant

dispositif de coordination
de soins - réseau de santé

IDENTIFICATION du PRESCRIPTEUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce

nom et prénom MEDECIN Etranger

raison sociale

identifiant

n° de la structure
(AM, FINESS ou SIRET) 000000000

CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS

date de la prescription médicale 12062021 date de l'accord préalable (le cas échéant)

XXMALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante)

SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1
(cf. la notice au verso : § précédé de "*" et les recommandations importantes)

acte conforme au protocole ALD

action de prévention

autre

accident causé par un tiers : non

XX

oui

date

J J M M A A A A

AT/MP

numéro

ou

date

J J M M A A A A

PRODUITS et PRESTATIONS DELIVRES

tarification détaillée

Prest	CIP/Ref.	LPP(Ut)	Homeo	Decon-	c. lab	Qte	PU	Mt Fact	Libelle	Nb btes	Mod.	Indic.	Date	Date
										utili.	presc	Subst.	début	fin loc
PH7	3400937922371					6	23,52	141,12	REQUIP LP 8MG CPR 28					
HD7						6	1,02	6,12	Honor. dispens. HD7					
PH7	3400937922142					3	12,00	36,00	REQUIP LP 4MG CPR 28					
HD7						3	1,02	3,06	Honor. dispens. HD7					
PH7	3400930066560					3	5,19	15,57	MODOPAR 125MG FL GELUL					
HD7						3	1,02	3,06	Honor. dispens. HD7					
HDR						1	0,51	0,51	Honor. dispens. HDR					

Imprimer les codes à barres

Trier les étiquettes de la liste

des produits et prestations

dans l'ordre de la prescription

PAIEMENT

MONTANT TOTAL
en euros

2 0 5 , 4 4

L'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

L'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

signature du pharmacien
ou du fournisseur

LOUATI

signature de
l'assuré(e)impossibilité
de signer

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal, article L. 114-17-1 du code de la sécurité sociale).

Les informations figurant sur cette feuille, y compris le détail des actes et des prestations servies, sont destinées à votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez obtenir la communication des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant auprès de votre organisme d'assurance maladie.

quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne **la personne recevant les soins et l'assuré(e)** :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (*le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser*).

- vous êtes la **personne recevant les soins** et vous êtes **assuré(e) social(e)**, inscrivez seulement :
 - votre **numéro d'immatriculation** (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la **personne recevant les soins** et vous n'êtes pas **assuré(e) social(e)**, indiquez :
 - votre **numéro d'immatriculation**,
 - ou** (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),
 - votre **date de naissance**,
 - le **nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e)** et son **numéro d'immatriculation**,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
- Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident. Ces renseignements doivent **obligatoirement** figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
- Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail/maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes :

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en **cas de changement intervenant dans votre situation**, par exemple :

- **changement de compte** bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- **changement d'organisme** d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, **n'oubliez pas** également d'indiquer **vos nouvelles adresses** sur la feuille de soins.

* **Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).**

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.



REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

**28 comprimés à
libération prolongée.**

4 mg

EXP/Lot

• 11.2023
2U5A
PC 03400937922142
SN 5ZT0Y83DT5





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

**28 comprimés à
libération prolongée.**

4 mg

EXP/Lot

• 11.2023
2U5A
PC 03400937922142
SN 5ZT0Y83DT5





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

**28 comprimés à
libération prolongée.**

4 mg

EXP/Lot

• 11.2023
2U5A
PC 03400937922142
SN 5ZT0Y83DT5





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

**28 comprimés à
libération prolongée.**

4 mg

EXP/Lot

• 11.2023
2U5A
PC 03400937922142
SN 5ZT0Y83DT5





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

**28 comprimés à
libération prolongée.**

4 mg

EXP/Lot

• 11.2023
2U5A
PC 03400937922142
SN 5ZT0Y83DT5





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

**28 comprimés à
libération prolongée.**

4 mg

EXP/Lot

• 11.2023
2U5A
PC 03400937922142
SN 5ZT0Y83DT5





Modopar® 125
gélule
Lévodopa /
Bensérazide

PC: (01) 03400930066560

SN: (21) 10036666372083
EXP 05 2024
Lot (10) M2611M1



Modopar® 125
gélule
Lévodopa /
Bensérazide

PC: (01) 03400930066560

SN: (21) 10036666372083
EXP 05 2024
Lot (10) M2611M1



Modopar® 125
gélule
Lévodopa /
Bensérazide

PC: (01) 03400930066560

SN: (21) 10036666372083
EXP 05 2024
Lot (10) M2611M1



ARPE

REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

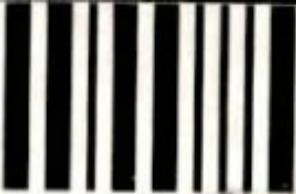
04.2024

8S4P

PC 03400937922371

SN 55KMRRXFCA





ARPE

REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

04.2024

8S4P

PC 03400937922371

SN 55KMRRXFCA





ARPE

REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

04.2024

8S4P

PC 03400937922371

SN 55KMRRXFCA





ARPE

REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

04.2024

8S4P

PC 03400937922371

SN 55KMRRXFCA





ARPE

REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

04.2024

8S4P

PC 03400937922371

SN 55KMRRXFCA





ARPE

REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

04.2024

8S4P

PC 03400937922371

SN 55KMRRXFCA

